



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La chaleur renouvelable : levier prioritaire de la lutte contre le dérèglement climatique !

Le saviez-vous ? Près de 50% de nos besoins énergétiques finaux de la France sont en fait...de la chaleur! Pour notre chauffage des logements, des locaux, pour notre eau chaude ou pour les process industriels, la chaleur est partout. La chaleur est donc en réalité le principal enjeu (avec les transports) de la lutte contre le dérèglement climatique et la transition énergétique.

Symboles de la transition énergétique des territoires, les nouveaux réseaux de chaleur concilient parfaitement le développement des énergies renouvelables et locales, la réduction des gaz à effet de serre, le développement économique local, la création d'emplois, la maîtrise de la facture énergétique et la lutte contre la précarité énergétique !

Largement développés en Europe du Nord, en Russie, au Japon ou encore en Chine, ils sont reconnus au niveau mondial par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, qui reconnaît le rôle central des collectivités locales et de leurs réseaux de chaleur pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

La France possède déjà près de 1000 réseaux de chaleur urbains et ruraux alimentés principalement avec du bois, de la géothermie, de la valorisation énergétique des déchets, mais aussi du biogaz, du solaire ou encore de la chaleur fatale industrielle.

Dans le cadre de la loi de transition énergétique, la France s'est récemment fixée l'objectif ambitieux de multiplier par 5 d'ici à 2030 la quantité d'énergies renouvelables et de récupération livrée par les réseaux. C'est le « Facteur 5 » ! Ce qui impose de dépasser 50% d'énergies renouvelables dans les réseaux de chaleur mais aussi de raccorder 6 à 8 millions de logements qui bénéficieront ainsi d'une énergie locale, verte et compétitive.

Pour marquer le début de cette nouvelle ère de développement des réseaux vertueux, AMORCE organise la 11^e Rencontre des réseaux de chaleur le 2 décembre 2015 à Paris, en partenariat avec l'ADEME, le SNCU et Via Séva et avec le soutien des représentants des abonnés et usagers des réseaux de chaleur : l'USH, l'UNIS, l'ARC, la CSF et la CNL. Cet événement est **labellisé COP21**.

Du contexte européen au paysage français et aux territoires en action, cette journée donnera les éléments clés de réussite des projets locaux et sera l'occasion de la remise des **labels « Ecoréseaux de chaleur 2015 »** à 51 réseaux lauréats.

Contact Presse

Nicolas GARNIER - Délégué Général d'AMORCE

18 rue Gabriel Péri, 69100 Villeurbanne

Tél : 04 72 74 09 77 - Courriel : amorcer@amorcer.asso.fr - Site internet : www.amorcer.asso.fr



À propos d'AMORCE

AMORCE est l'association nationale des collectivités territoriales et des professionnels pour une gestion locale des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur. Nous représentons plus de 550 grandes collectivités (communes, intercommunalités, départements, régions) rassemblant plus de 60 millions d'habitants, ainsi que plus de 250 grandes entreprises, fédérations professionnelles et associations. Créée en 1987, AMORCE est devenue en près de 30 ans la principale association spécialisée de collectivités, d'associations et d'entreprises françaises, et un formidable réseau d'échange d'expériences et de bonnes pratiques.